

**“ Histoire de la psychiatrie de secteur ou Le secteur impossible ”,**  
réalisé par Lion MURARD et François FOURQUET, dessins de  
Misha GARRIGUE.

Recherches, n° 17 (double), mars 1975, 612 p., 60 F (49, rue  
Dalayrac, 94120 Fontenay-sous-Bois).

Enorme *patchwork* : Ouvrage fait de pièces rapportées, mélange,  
mosaïque. Découpage d'interviews des acteurs, psychiatres et administra-  
teurs (Aujaleu, Baillon, Bailly-Salin, Bellini, Bonnafé, Daumézon, Guat-

tari, Hazemann, Laurenceau, Mamelet, Mignot, Oury, Paumelle, Rappart, Sabourin, Sivadon, Torrubia, Tosquelles, Vaille), protagonistes d'une histoire encore chaude : celle d'une idée du *service* (thérapeutique) remettant en cause le procès d'exclusion, de renfermement de la folie dans les murs de la forteresse asilaire. Aventure d'une génération de psychiatres militants venus d'horizons divers, le Front populaire et l'esprit de la médecine sociale, le surréalisme, la guerre d'Espagne, la Résistance, la Libération, l'énorme enthousiasme qu'elle suscita du côté de la montée des forces sociales nouvelles et la fréquentation des allées du pouvoir, la prise de conscience du caractère totalitaire de l'institution asilaire consécutive à la révélation de l'horreur concentrationnaire. Le discrédit porté sur la pratique asilaire devait connaître les vicissitudes des poussées et reflux de l'histoire sociale d'après-guerre : la guerre froide, le jeu des exclusives, confrontation et malentendu lourd de conséquences entre le P.C.F. et la psychanalyse, la traversée du désert jusqu'à la reprise en compte administrative de la doctrine de secteur par la circulaire ministérielle de 1960.

Montage d'interviews se répondant; pièces intercalées de documents et rappels historiques: — textes de loi (la fameuse loi de 1838 instaurant un nouveau partage de pouvoirs, modification décisive du rapport du médical et du pénal, institutionnalisation des modalités de placement "d'office" et de placement "volontaire" dans des établissements spéciaux, les asiles, pièce maîtresse du dispositif psychiatrique. En fournissant son appui à la science aliéniste naissante, l'administration lui donnait un territoire de détermination et de pouvoir, mais elle l'y enfermait), — la naissance du service libre dans les années 20, la circulaire ministérielle de 1960 instaurant la politique du "secteur" censée rompre avec le séculaire renfermement des malades mentaux; — autant de documents, de rappels historiques ordonnancés de manière à organiser leur mise en perspective historique accompagnée de commentaires théoriques venant encadrer descriptions et anecdotes.

Cet énorme dossier sur la question du "secteur", magistralement mis en scène par l'équipe du C.E.R.F.I. (Centre d'Etudes, de Recherches et de Formation Institutionnelles), constitue un puissant révélateur permettant d'appréhender un débat, de mieux prendre la mesure des enjeux fondamentaux de la politique de la santé mentale, politique traversée par la problématique du *pouvoir* et du *service*. Confrontation d'une idée de la psychiatrie de service public et de la conception technocratique, impérialiste, bureaucratique de la psychiatrie de secteur. La question ancienne du partage des pouvoirs (médical et administratif) concentrés entre les mains d'un seul médecin-directeur d'asile ou scindé entre deux personnages (responsabilité médicale au psychiatre et responsabilité administrative à un directeur pur administratif) ressurgit dans le cas du secteur. C'est en grande partie le pouvoir administratif et financier du psychiatre hors de l'asile qui orientera le destin et le contenu du secteur. Psychiatrie au service du peuple ou administration — quadrillage subtilement policier — de la folie? Glissement de sens d'un projet séduisant dans les intentions progressistes de ses promoteurs à la récupération administrative dans un institué qui viendrait figer les forces vives initiales? (logique de l'institué où ce qui devait être structure de traitement, de soin, devient structure d'entretien). Le débat n'est pas clos, les jeux ne sont pas faits.

Souhaitons à ce dossier une diffusion maximale. L'enjeu est d'importance, il concerne tous et chacun. La question n'est pas non plus sans

## *ANALYSES - COMPTES RENDUS*

avoir une certaine résonance d'actualité dans les pays dits en voie de développement où la mise en place des équipements de pouvoir est à l'ordre du jour.

René COLLIGNON (C.R.P.P.).